

CHÂTELET

Ouverture d'un abri de nuit

Le CPAS de Charleroi et le CPAS de Châtelet, main dans la main, ont décidé de créer un abri de nuit sur le site de l'Hôpital civil de Châtelet. Une belle initiative d'urgence sociale et de solidarité pour faire face à la détresse en cette période de froid. Dans l'ancien service de gériatrie de l'Hôpital civil de Châtelet, rue du Beau Moulin, six lits et peut-être huit dans des chambres individuelles sont mis à disposition des sans-abri de notre région. Pour gérer cet abri, le CPAS de Châtelet a engagé quatre éducateurs avec l'aide du ministre Marcourt. Le CPAS de Châtelet prend en charge toute la logistique, l'hô-

tellerie, l'encadrement, la nourriture. L'urgence sociale de Charleroi filtrera les demandes et les personnes sans domicile seront envoyées en minibus de Charleroi sur Châtelet. Cette présentation de l'abri de nuit fut l'occasion d'évoquer certaines questions préoccupantes: le problème des personnes interdites d'accès dans les abris de nuit pour faits de violence, le problème des logements vides et celui de leur réquisition, la liberté de celles et ceux qui préfèrent dormir dans la rue, la problématique de l'accueil des sans-papiers, l'impossibilité pour certains travailleurs de louer un logement à



Six lits accueilleront les SDF.

prix raisonnable, le manque de logements bon marché disponibles. Des pistes furent tracées comme celle d'associer les sans-abri à la rénovation de certains logements.

Ce n'était pas le moment d'aborder toutes les facettes de la problématique du logement. Aussi,

comme le rappela Marc Parmentier, dans une quinzaine de jours devrait s'ouvrir à Charleroi une sorte de "table ronde opérationnelle" qui réunira tous les acteurs du social et qui prendra bras-le-corps notamment le problème du logement. «

J.M.